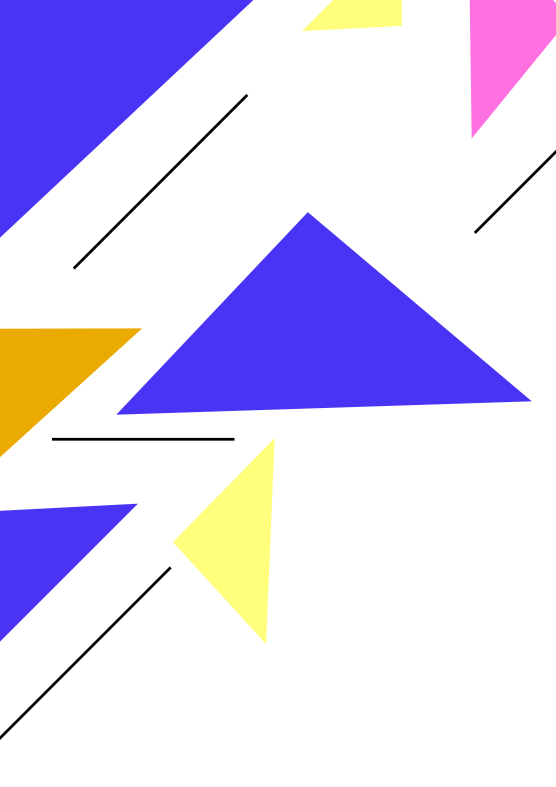
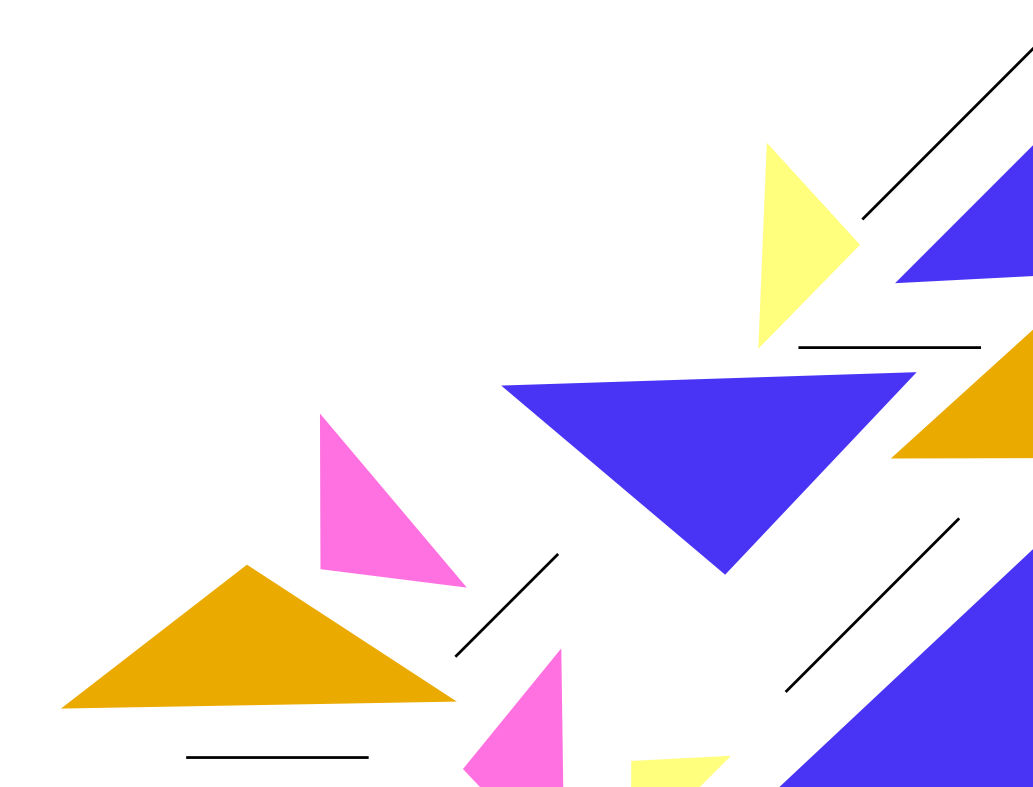




2024

L'ESSENTIEL

FONDATION LE REFUGE



Les faits marquants de 2024

L'OUVERTURE DE 80 PLACES SUPPLÉMENTAIRES

Sur la question de l'hébergement, d'abord, notre Fondation a œuvré à la mise en œuvre de l'objectif annoncé en 2023 de doublement du nombre de places pour accueillir dans ses dispositifs les jeunes LGBT+. Avec 80 places supplémentaires ayant notamment permis le développement des délégations d'Angers, Rennes ou Montpellier, la Fondation a été en mesure d'héberger 250 jeunes en 2024. S'ajoutent à cela les personnes accueillies le jour, pour des prestations de suivi social et d'orientation professionnelle, au nombre de 150. Ce sont ainsi 400 jeunes LGBT+ qui ont pu être protégés des dangers du sans-abrisme.

Pour parfaire les services apportés aux jeunes qui poussent la porte du Refuge, notre Fondation a poursuivi le déploiement de missions complémentaires à sa vocation historique.

LE LANCEMENT DU PROGRAMME D'INSERTION PROFESSIONNELLE

À l'été 2024, Le Refuge a lancé son Programme d'Insertion Professionnelle, dédié à l'accompagnement poussé des jeunes vers des opportunités d'emploi ou de formations rémunérantes, grâce à la mobilisation d'un réseau d'entreprise partenaires et à la formation de nos équipes.

L'OBSERVATOIRE DES VULNÉRABILITÉS QUEERS

Le Refuge a développé sa mission d'étude et de plaidoyer en publiant, à l'automne 2024, le premier Panorama de son Observatoire des vulnérabilités queers, un organe interne d'études des discriminations spécifiques qui frappent les personnes LGBT+, surexposées au risque suicidaire, au sans-abrisme, au chômage, aux violences intrafamiliales...

LA SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

La Fondation a poursuivi le développement des sensibilisations en milieu scolaire, ayant permis de sensibiliser plus de 8 000 collégiens et lycéens à la lutte contre le harcèlement scolaire LGBTphobe.

LA REPRISE DE TÊTU

Après la mise en redressement judiciaire du groupe I/O Media, société-mère de têtù, une proposition conjointe pour la reprise du média avait été déposée de concert par le Groupe SOS et par la Fondation Le Refuge : deux organisations à but non lucratif, engagées de longue date dans la lutte contre les discriminations envers les personnes LGBT+. Acteur incontournable de la presse française, défendant avec conviction les droits et la dignité des personnes LGBT+, têtù est à travers cette reprise entré dans le champ de l'économie sociale et solidaire, ouvrant à la Fondation Le Refuge des perspectives de partenariats, tout en conservant l'indépendance éditoriale chère à ses lecteurs.

Le Refuge en quelques chiffres

Les chiffres de l'action sociale en 2024 :

3 610 appels reçus sur la Ligne d'écoute, dont **1 413 demandes d'hébergement**

250 personnes hébergées

150 personnes suivies en accueil de jour

12 mois de séjour, en moyenne

19 dispositifs d'accueil avec hébergement

15 délégations de prévention et sensibilisation

La présence du Refuge en ligne en 2024 :

238k visiteurs sur notre site Internet

47k abonnés sur X

46k abonnés sur Facebook

28k abonnés sur Instagram

6k abonnés sur LinkedIn

Les chiffres de la collecte en 2024 :

5 036 donateurs ponctuels

9 199 donateurs réguliers

3 060 nouveaux donateurs

3,3 millions d'euros levés auprès des particuliers

1,03 millions d'euros reçus au titre des legs

Les chiffres du mécénat en 2024 :

24 entreprises engagées par une convention de mécénat

206 entreprises donatrices

796 000 euros levés auprès des partenaires entreprises

Évaluation des actions

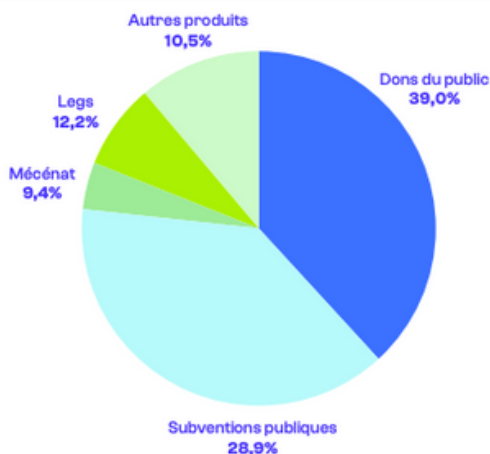
Synthèse des places avec et sans hébergement à la Fondation Le Refuge en 2024								
Délégations	Total des places existantes					Ouverture de places en 2024		
	Avec hébergement	Occupées	Disponibles	En rénovation	Taux occupation	Sans hébergement	Avec hébergement	Sans hébergement
Angers	10	9	1	0	90	5	6	0
Avignon	6	5	1	0	83	5	0	5
Bordeaux	10	10	0	0	100	5	3	0
Grand Paris	33	27	0	6	100	35	0	8
Grenoble	13	13	0	0	100	5	3	0
Le Havre	7	6	1	0	86	5	3	5
Lille	13	12	0	1	100	5	4	0
Limoges	3	0	0	3	0	0	0	0
Lyon	14	10	1	3	91	5	3	0
Marseille	40	29	3	8	91	10	14	0
Montpellier	12	9	1	2	90	5	5	3
Perpignan	10	7	2	1	78	5	0	0
Rennes	11	8	0	3	100	5	6	5
Saint-Etienne	10	9	0	1	100	5	3	5
Strasbourg	13	9	0	4	100	5	0	0
Toulouse	10	8	0	2	100	5	2	0
TOTAL délégations	215	171	10	34	94	110	52	31
Dispositifs spécifiques	Avec hébergement	Occupées	Disponibles	En rénovation	Taux occupation			
LVA	6	0	0	6	0			
DENH	30	30	0	0	100			
TOTAL Places Fondation	Avec hébergement	Occupées	Disponibles	En rénovation	Taux occupation	Sans hébergement	Total places	
	251	201	10	40	95,26%	110	361	

Avec un taux d'occupation supérieur à 90% au début de l'année 2024, les capacités d'accueil de la Fondation Le Refuge, bien que réhaussées grâce à l'ouverture de 40 places dès 2023, demeuraient saturées. C'est la raison pour laquelle, en cohérence avec l'objectif posé un an plus tôt, Le Refuge a poursuivi le déploiement de places d'hébergement supplémentaires. L'ouverture, en 2024, de 83 places d'accompagnement, dont 52 permettant de mettre à l'abri des jeunes LGBT+ dans des hébergements sécurisés, a porté à 361 le contingent total de places au service d'un public particulièrement en proie aux dangers de la rue.

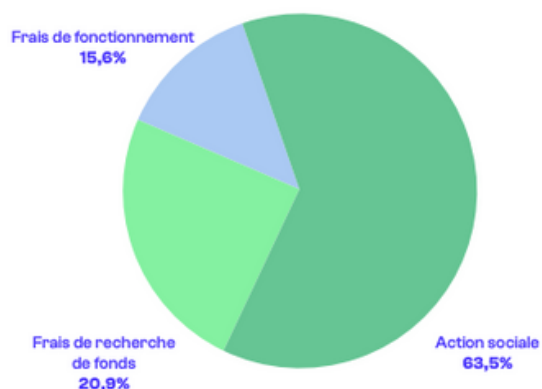
Cet effort d'utilité publique a été mené avec le concours de toutes les forces vives soutenant Le Refuge, qu'il s'agisse de l'engagement partenaires publics (État, communes) ou de la mobilisation des donateurs et mécènes.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE & DESTINATION

	2023	2024
PRODUIT PAR ORIGINE	7 128 946 €	8 482 851 €
Produits liés à la générosité du public	5 170 272 €	5 213 887 €
dont Dons manuels	3 070 384 €	3 313 160 €
dont Legs, donations et assurances-vie	1 491 837 €	1 037 052 €
dont Mécénat d'entreprises	605 451 €	796 088 €
dont Autres produits	2 600 €	0 €
Subventions et autres concours publics	1 592 638 €	2 448 668 €
Produits non-liés à la générosité du public	270 905 €	264 188 €
Reprises sur provisions et dépréciations	95 132 €	556 108 €
CHARGES PAR DESTINATION	7 025 543 €	8 410 747 €
Missions sociales	4 377 977 €	5 018 801 €
Frais de recherche de fonds	1 004 723 €	1 653 159 €
Frais de fonctionnement	1 164 235 €	1 230 285 €
Dotations aux provisions	391 898 €	353 122 €
Reports en fonds dédiés de l'exercice	86 710 €	155 380 €
RÉSULTAT NET	103 403 €	72 103 €
PRODUIT PAR ORIGINE	1 521 284 €	1 433 908 €
Bénévolat	1 047 299 €	1 271 778 €
Prestations en nature	471 485 €	162 130 €
Dons en nature	2 500 €	0 €
CHARGES PAR DESTINATION	1 521 284 €	1 433 908 €
Contributions volontaires aux missions sociales	1 047 299 €	1 271 778 €
Contributions volontaires à la recherche de fonds	471 485 €	162 130 €
Contributions volontaires au fonctionnement	2 500 €	0 €
BILAN ACTIF	8 553 935 €	8 546 963 €
Immobilisation nette	2 341 032 €	3 303 633 €
Autres créances	6 212 904 €	5 243 330 €
BILAN PASSIF	8 553 935 €	8 546 963 €
Fonds propres	4 139 098 €	4 165 020 €
dont Résultat de l'exercice	103 403 €	72 105 €
Fonds dédiés	1 291 116 €	2 096 400 €
Provisions pour risques	633 834 €	204 609 €
Dettes	2 489 887 €	2 080 934 €



Part des produits par origine



Répartition des charges (sans dotations aux provisions et reports en fonds dédiés de l'exercice)

Gouvernance de la Fondation Le Refuge

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michel Suchod
Président

BUREAU

Gaëlle Tellier
Vice-Présidente

Sébastien Crozier
Vice-Président

Paul-Henri Ravier
Trésorier

Sofiane Kherarfa
Secrétaire général

MEMBRES

Caroline Lang

Xavier Vey

Jean-Marc Borello

Dr Guy Sebbah

Clément Lacoïn

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Olivia Chaumont
Présidente

COMITÉ DES DONATEURS & MÉCÈNES

Vincent Deshayes
Président

DIRECTION

Pacôme Rupin
Directeur général

Estelle Espanol
Directrice de l'Action Sociale

Benoît Cascade
Directeur des Finances
et du Développement

Édouard Jouannault Taylor
Directeur de la Communication
et du Mécénat

La gouvernance en 2024 est dans la continuité de 2023, qui fait suite au rapprochement avec le Groupe SOS. En conformité avec les statuts et le règlement intérieur, des renouvellements seront opérés en 2026 dans le Conseil d'administration. La direction de la Fondation est assurée par quatre personnes salariées. Il est à noter que la moyenne des trois plus haut salaires de la Fondation n'excède pas 85 000€ bruts.

Les frais de fonctionnement baissent en proportion en 2024 (de 17,8% à 15,6%). La hausse sensible des frais de recherche de fonds (de 15,3% à 20,9%) est essentiellement due au début du remboursement des prestations de collecte de rue qui se sont déroulées entre 2018 à 2021, ainsi qu'à des frais de notaire plus importants, liés à une année dynamique en gestion et vente de legs.

La participation de la Fondation à 49% de la reprise du média Têtu, pour un prix symbolique, a été consentie par le Tribunal de Commerce, permettant de garantir le sauvetage du titre de presse en le restructurant et en lui garantissant son autonomie, grâce notamment à son activité de conseil D&I aux entreprises. Après un an et demi de restructuration, Têtu est proche de la rentabilité, ce qui va permettre d'amorcer le remboursement des avances en compte courant des deux actionnaires, nécessaires lors de la reprise.